

# J'installe des éléments techniques sur mon habitation

## Quelles Formalités ?

### 1/Pose de capteurs solaires photovoltaïques...

Découvrez les différentes aides financières possibles pour entreprendre l'installation de panneaux solaires, ainsi que la procédure à suivre pour demander l'autorisation de réaliser ces travaux.

#### ■ **Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme**

La demande d'urbanisme est une Déclaration préalable

##### •Constitution du dossier de Déclaration préalable

Le dossier établi en 3 exemplaires comporte :

- le formulaire Cerfa "déclaration préalable",
- un plan de situation
- un plan de masse,
- un (des) plan des façades coté(s) et coupe(s),
- l'insertion du projet dans l'environnement,
- des photos couleur de près et de loin.

### 2/Pose de climatiseur, d'antenne...

Vous envisagez la pose d'un climatiseur ou d'une antenne parabolique, cheminée ou autre éléments techniques.... Ces travaux modifient l'aspect extérieur de votre façade.

#### ■ **Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme :**

La demande d'urbanisme est une Déclaration préalable

##### •Constitution du dossier de Déclaration préalable (établi en 3 exemplaires) :

- le formulaire Cerfa "déclaration préalable",
- un plan de situation
- l'insertion du projet dans l'environnement,
- un (des) plan des façades coté(s)
- des photos couleur de près et de loin.

En copropriété, n'oubliez pas de demander l'accord de l'assemblée générale.

#### ■ **Pour vous aider dans votre projet**

\*Contacter le service urbanisme

5 rue de la Libération

Tel : 01 39 91 00 13

Mail : [urbanisme@ezanville.fr](mailto:urbanisme@ezanville.fr)

\*Vous pouvez également consulter le site Internet :

<http://www.logement.gouv.fr/amenagement-et-urbanisme-durables>

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)